Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 39 (1931)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

enseignements tirés de leurs mobiliers funéraires et des rites religieux dont ceux-ci ont conservé des traces. C'est donc tardivement, soit au moment où les circonstances les poussent et les décident à émigrer dans la Gaule méridionale et où Rome s'alarme de leur projet, que l'histoire intervient et nous les présente tels qu'ils sont. En quelques traits, César nous fixe quant à leur situation, à leurs mœurs, à leurs dispositions : « de toutes parts resserrés, dit-il, par la nature des lieux, d'un côté par le Rhin, fleuve large et profond qui les sépare de la Germanie, d'un autre, par le Jura, haute montagne qui s'élève entre la Séquanie et l'Helvétie ; d'un troisième côté, par le Lac Léman et le Rhône qui les séparent de la province romaine, les Helvètes ne pouvaient s'étendre au loin ni porter facilement la guerre chez leurs voisins. »

Cette situation gênait beaucoup un peuple belliqueux. Leur population nombreuse, leur courage, rendaient trop étroit pour eux un pays qui avait deux cent quarante milles pas de longueur sur cent quatre-vingt milles de largeur (César, Livre I, chap. II. Traduction d'Artaud).

SOCIÉTÉ VAUDOISE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée générale du 29 avril 1931, à 15 heures, à Lausanne, Palais de Rumine.

Présidence de M. *Charles Gilliard,* président.

L'assistance est nombreuse. Quatre nouveaux membres sont reçus par acclamation ; ce sont :

Mme Marguerite Mégroz, directrice de pensionnat, Prilly.
MM. René Meylan, professeur, Lausanne.
Edouard Perrenoud, instituteur émérite, Lausanne.
Théodore Rouffy, professeur, Lausanne.

Le rapport présidentiel fait une revue rapide de la vie de la Société pendant l'année écoulée. Grâce à l'experte direction de M. Mottaz, la *Revue historique vaudoise* continue à nous rendre des services que nous apprécions vivement. Nous avons touché en mars 1931, un an après le décès de M. Bettex, de Combremont-le-Petit, le legs de fr. 500.— qu'il avait bien voulu nous faire ; cette somme a été convertie en un titre de tout repos. Le nombre des membres a augmenté : il était au 1er janvier 1931 de 421. C'est encore peu, et chaque membre de la société se doit de faire de la propagande, d'autant plus que chaque année la mort et les démissions nous enlèvent des amis et des collaborateurs fidèles. Depuis la dernière assemblée générale nous avons subi des pertes cruelles : MM. Louis Bonnard, syndic de Nyon ; Emile Favre, ancien directeur du Pénitencier de Lausanne ; Dr Louis Guex, à Moudon ; Victor Jeanmairet, à Lausanne ; Alfred Marrel, chapelain du Pénitencier ; Dr Louis Meylan, à Prilly, un fervent de l'histoire ; Jacques Odier, peintre au Crêt sur Vevey ; Daniel Payot, ancien directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, pédagogue distingué ; son frère, qui fut directeur du Collège classique cantonal, puis du Collège de Moudon. Pendant une longue et admirable carrière, M. Edouard Payot a inculqué à des générations d'élèves le goût de l'histoire et l'amour de notre passé. Nous avons perdu aussi l'abbé Pittet, curé de Saint-Barthélemy, le colonel Quinclet, à la Tour-de-Peilz, et M. Adolphe Schaffner, directeur de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne, enlevé prématurément. L'assemblée se lève pour honorer leur mémoire.

Le caissier lit ensuite le résumé des comptes et le bilan de l'exercice 1930. M. Charles Blanc présente le rapport de la commission de vérification des comptes. Ceux-ci sont adoptés, décharge est donnée au caissier et aux vérificateurs.

Les recettes ont été de fr. 1135.10, les dépenses de fr. 1218.68 ; il est redû au caissier fr. 83.58. Le capital au 31 décembre 1930 est de fr. 3747.07, en augmentation de fr. 214.40 sur celui de l'exercice 1929.

Puis on passe à l'élection du comité, nommé pour deux ans. Les membres actuels sont réélus ; ce sont MM. Maurice Barbey, Louis Bosset, Victor-H. Bourgeois, Aloys Cherpillod, Charles Gilliard, Henri Marguerat, Eugène Mottaz, Marius Perrin, Maxime Reymond. M. Marius Perrin, proposé par le comité, est nommé président. Son élection est saluée par des acclamations unanimes. On réélit pour 1932 comme vérificateurs des comptes MM. Charles Blanc et André Kohler, et comme suppléant M. Robert de Rham.

Il a fallu faire un troisième tirage des Statuts, à 500 exemplaires ; le deuxième tirage datait de 1908.

Le président clôt la partie administrative en annonçant que la séance d'été aura lieu à Coppet. Puis il donne la parole à M. *Paul Aebischer,* professeur, pour un travail sur l'*Etymologie du nom de Lausanne.*

On a vu dans le mot Lausanne :

1° Le mot celtique *Laus* ou *Los,* pris comme nom primitif du Flon, cours d'eau qui conflue avec la Louve dans Lausanne même ; on y ajoute le suffixe — on(n)a ; cette étymologie est généralement admise par les érudits locaux ;

2° Le nom propre gaulois *Lousos* ou le cognomen latin *Lausus.* M. Aebischer ne s'arrête pas à cette étymologie, qui est une pure hypothèse, puisqu'on ne connaît aucun toponyme en onna formé sur un nom de personne. Mais il discute la première étymologie. Le mot Lausanne est-il un hydronyme ? Cela paraît admissible au premier abord, le vicus romain étant situé à Vidy, près de l'embouchure du Flon. Mais Laus et Los n'apparaissent qu'en 1502 ; auparavant

on trouve *Flon,* nom de plusieurs cours d'eau entre Vevey et Aubonne, M. Aebischer rattache Laus à *Lupus* (loup), rappelant que les Gaulois se représentaient souvent les divinités pluviales sous des formes animales. Mais pour différentes raisons il écarte cette étymologie et propose le mot, probablement celtique, *lausa,* pierre, dalle, qu'on trouve sous diverses formes dans beaucoup de noms de lieu en Gaule et ailleurs. Or on a la preuve certaine qu'il existait, à quelques centaines de mètres du Flon, au N. O. de son embouchure, un grand bloc de pierre sur lequel étaient sculptées trois figures humaines. Ce bloc, appelé *pierre Oupin* (d'Ulpius?), était peut-être un bloc erratique. Il servait à délimiter la dîme de Vidy de celle de Lausanne. Il avait peut-être eu autrefois un caractère sacré. Jusqu'au XVIIIme siècle on s'y livrait à des pratiques occultes. Les figures qui y étaient sculptées représentaient peut-être les *Matres* ou *Matrones,* divinités vénérées en Helvétie. Il n'est pas impossible que ce bloc ait été considéré comme la représentation d'une divinité-rocher, *Lousanna,* et qu'il y ait eu adaptation à de nouvelles idées religieuses d'un objet appartenant à une croyance plus ancienne.

Le savant travail de M. Aebischer, fruit de longues recherches, est une contribution précieuse à l'étude du nom de Lausanne.

M. *Maxime Reymond* parle ensuite des *Emigrés français à Lausanne en 1790 et 1791,* d'après les registres du notaire lausannois Louis d'Apples (ou Dapples) [1764-1832], qui avait ouvert une étude en 1790. Les émigrés affluèrent chez nous dès les débuts de la Révolution. Beaucoup furent les hôtes de la société aristocratique de Lausanne. Ayant perdu tous leurs biens, ils espéraient pouvoir les recouvrer par les bons offices d'un notaire. Une vingtaine d'entre eux s'adressèrent à Dapples, qui avait de hautes relations. C'étaient de

grands noms et de grosses fortunes : le marquis de Champanetz, gouverneur des maisons royales de Meudon et des Tuileries ; la comtesse douairière de Grammont ; la princesse Marie-Eléonore de Hesse-Rheinfels ; Mgr de la Croix, marquis de Castries, maréchal de France, gouverneur des Flandres et du Hainaut ; Charles de Montboisier de Beaufort-Canilac, maréchal de camp ; Elie-Charles de Talleyrand-Périgord, qui devint cardinal et était cousin du célèbre homme d'Etat ; les maréchaux de camp de Rieux et de la Guiche ; d'autres encore ; parmi eux des Suisses qui cherchaient à rentrer en possession de leurs rentes sur l'Etat français. En vain Dapples dressa des procurations et multiplia les démarches pour recouvrer rentes et titres et pour vendre les terres de ses riches clients.

Sachons gré à M. Reymond d'avoir découvert et coordonné habilement ces renseignements, qui pourront sans doute être complétés par des archives de famille.

L'*église de Villette,* dont le clocher de pierre grise a une silhouette si élégante, fait d'objet d'une communication de M. *Frédéric Gilliard,* l'architecte qui l'a restaurée récemment avec un goût sûr. Cette étude devant paraître dans la *Revue historique vaudoise,* nous nous bornons à dire que l'église de Villette est mentionnée au XIIme siècle comme église paroissiale. L'exploration archéologique en a fait connaître les transformations successives et a mis au jour un précieux ensemble de peintures du XVme siècle, inspirées de l'Apocalypse, et même, sous le pavé actuel, des vestiges romains. Espérons qu'un jour des circonstances plus favorables permettront l'examen approfondi de l'établissement romain qui existait à Villette.

Séance levée à 17 heures.

H. M.